



# Espace matériel, espace mémoriel du groupe dominant

Laurent Aucher

## ► To cite this version:

| Laurent Aucher. Espace matériel, espace mémoriel du groupe dominant. Encyclo. Revue de l'école doctorale Sciences des Sociétés ED 624, 2013, 3, pp.185-194. hal-00944216

HAL Id: hal-00944216

<https://u-paris.hal.science/hal-00944216>

Submitted on 10 Feb 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# *Encyclo*

*Revue de l'École doctorale ED 382*

## *Économies*

Pensée critique

## *Espaces*

Politique

## *Sociétés*

Pratiques sociales

## *Civilisations*

**LAURENT AUCHER\***

## **ESPACE MATÉRIEL, ESPACE MÉMORIEL DU GROUPE DOMINANT<sup>1</sup>**

La notion de patrimoine, si l'on suit Jean-Pierre Babelon et André Chastel, désigne *a priori* un bien hérité de ses descendants et transmis de génération en génération. Par généralisation, en particulier depuis la Révolution française, elle renvoie également à une « propriété commune, née de la conscience d'une collectivité »<sup>2</sup>. Le texte présenté ici porte sur le processus de patrimonialisation. Plus spécifiquement, en s'appuyant sur l'analyse de la requalification de l'ancien site industriel de Case à Vierzon, il vise à montrer que le sentiment de propriété commune associé à un bien historique n'empêche pas l'expression – plus encore il la favorise puisque généralement cette expression n'est pas perçue en tant que telle – de rapports sociaux de domination. Autrement dit : l'espace matériel patrimonialisé est l'espace d'une représentation collective du passé (ce que j'appellerai pour simplifier l'« espace mémoriel ») et que cette représentation est celle d'un « groupe dominant ». L'hypothèse de travail sur l'espace social est qu'il met en jeu des forces opposées. Dans le cas de la requalification, le groupe dominant désigne alors le groupe social qui a en charge cette requalification (élus majoritaires) élargi à d'autres groupes qui le soutiennent (associations patrimoniales, journalistes locaux, etc.).

### ***De l'atelier de Célestin Gérard à l'usine Case (1848-1995)***

Cité ouvrière en voie de désindustrialisation, Vierzon est située en région Centre à environ deux cents kilomètres au sud de Paris et une trentaine au nord-ouest de Bourges. Elle appartient à l'ancienne province du Berry et est née en 1937 du rassemblement de quatre communes. Sous-préfecture du Cher depuis 1984, c'est une ville qui connaît une situation économique particulièrement difficile accompagnée d'une baisse démographique<sup>3</sup>, mais qui bénéficie d'une charpente sociale extrêmement résistante.

---

\* Université Paris Diderot - Paris 7

Centre de sociologie des pratiques et des représentations politiques (CSPRP).

<sup>1</sup> Une première version de ce texte a fait l'objet d'une présentation le 11 juin 2008 aux journées doctorales du CSPRP – Université Paris Diderot. Je tiens à remercier Étienne Tassin pour ses remarques critiques formulées en qualité de discutant lors de cette présentation.

<sup>2</sup> Jean-Pierre Babelon et André Chastel, *La notion de patrimoine* [1980], Paris, Liana Levi, 2000, p. 49.

<sup>3</sup> Vierzon comptait 27 723 habitants en 2007 contre 35.699 en 1975, son plus haut niveau historique.

D'une façon générale, l'industrialisation de la cité débute en 1779 avec la création d'une « grosse forge » au bois de type classique par le comte d'Artois, seigneur apanagiste de Vierzon, frère des rois Louis XVI et Louis XVIII, lui-même futur Charles X. Cette création modifie en profondeur l'économie locale car elle entraîne la perte d'un certain nombre d'activités traditionnelles : le textile, le commerce des droguets et des laines, la tannerie et la parcheminerie, etc. Outre la volonté du comte d'Artois de rentabiliser son domaine, plusieurs raisons expliquent la création d'une forge en bordure d'Yèvre à l'est de l'agglomération. D'abord la présence d'une main-d'œuvre disponible et des ressources premières (le bois, le minerai et l'eau). Ensuite la localisation du site lui-même : sa proximité du centre-ville, sa facilité d'accès en raison de la route Vierzon-Bourges, la présence du Cher pour l'écoulement des fers jusqu'à Nantes via la Loire<sup>4</sup>.

L'installation de la métallurgie précède la création de nouvelles unités industrielles comme la porcelaine (1816), la verrerie (1860) et la confection, qui s'accompagne d'une modernisation du réseau des transports (ferroviaire, routier et fluvial). Ainsi, l'arrivée du chemin de fer et des ateliers de réparation de matériel ferroviaire au XIX<sup>e</sup> siècle engraine durablement une importante communauté de cheminots.

Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la métallurgie vierzonnaise va souffrir de l'amenuisement relatif des forêts et de l'augmentation du prix du bois, d'autant plus qu'apparaissent de nouveaux consommateurs de cette richesse naturelle : les porcelainiers. Sans compter que la métallurgie berrichonne est en concurrence avec d'autres pôles français utilisateurs de houille. Si la construction du canal de Berry puis celle d'un réseau ferré permettent d'acheminer le charbon nécessaire à la fabrication tout en exportant les produits intermédiaires, la diminution des commandes ferroviaires et la mise en concurrence avec les aciers et fers britanniques accélèrent, dans les années 1860-1890, le processus de restructuration. Une industrie de transformation se substitue alors à l'industrie lourde (la métallurgie des forges continue néanmoins). Elle s'organise autour de trois domaines d'activité : le tréfilage, le décolletage et le machinisme agricole et industriel.

L'histoire du machinisme agricole commence le 15 octobre 1848 avec l'ouverture, face à la gare de Vierzon-Ville, d'un atelier de mécanique agricole par Célestin Gérard, né en 1821 à Monthureux-Le-Sec dans les Vosges. La cité présente l'avantage d'être située en bordure des régions céréalières de Champagne berrichonne. À proximité de cette clientèle, Gérard invente diverses machines (tarare, coupe-racines, etc.) dont une batteuse à manège. En 1861, il lance la production de la première locomobile et en 1866 celle de la première batteuse mobile. Les années 1880 marquent le passage d'un capitalisme familial local à un capitalisme externalisé. Henri Letourneau, dans *L'industrie du machinisme agricole à Vierzon*<sup>5</sup>, rappelle que Lucien Arbel fonde le 28 mars

<sup>4</sup> Sylvie Vincent, « Aux origines d'une « grosse forge » : la forge de Vierzon (1776-1783) », mémoire de maîtrise d'histoire de l'art et d'archéologie, Université Paris 4, 1989, p. 24-25.

<sup>5</sup> Henri Letourneau, *L'industrie du machinisme agricole à Vierzon*, Paris, Guénégaud, 2003.

1879 la Société générale de matériel agricole avec comme objectif immédiat le rachat de l'entreprise Gérard et fils. Le 26 mai 1879, elle est rebaptisée Société française de matériel agricole (appelée aussi SFMA, « Société Française » ou « La Française »). Contrairement à l'idée souvent répandue localement, Célestin Gérard n'en est donc pas le fondateur. Le 11 mai 1889, la SFMA devient la SFMAI : Société française de matériel agricole et industriel. « Il s'agit pour l'essentiel de s'approprier des techniques nouvelles : celles de l'industrie électrique »<sup>6</sup>. Après la Deuxième Guerre mondiale, la SFMAI crée une marque pour les tracteurs. Il s'agit de la Société française Vierzon, ou SFV. « C'est ce sigle qui restera dans la mémoire des générations et même, en abrégé, on parlera du "tracteur Société". La SFMAI marque sa volonté d'ancrage dans la ville, non seulement au moyen du nom de Vierzon mais aussi en adoptant l'emblème de la ville : désormais, *l'écusson à la tour penchée* figurera sur les tracteurs verts de la fabrique »<sup>7</sup>.

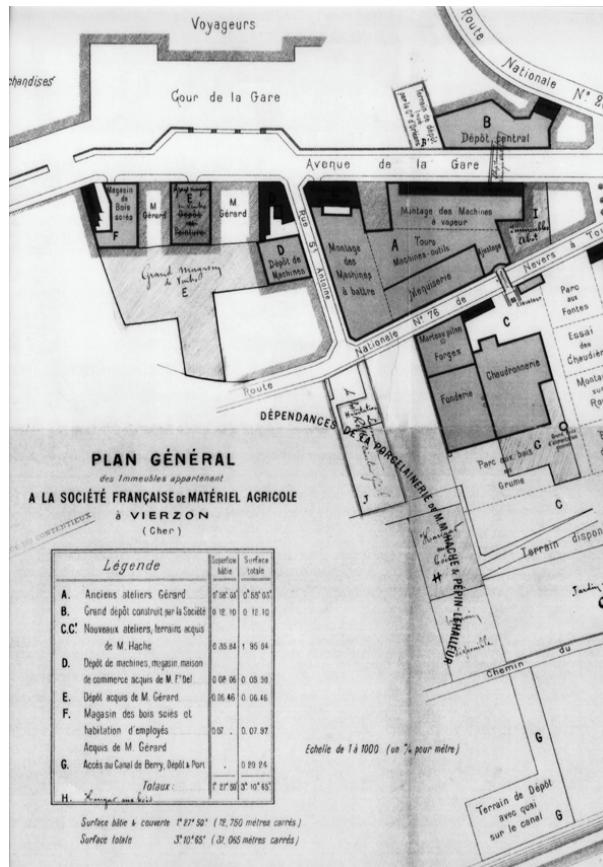


Illustration 1 : Plan des bâtiments de la Société Française à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle  
(source : Archives municipales de Vierzon)

<sup>6</sup> Ibid., p. 71.

<sup>7</sup> Ibid., p. 238.

Parallèlement à la Société Française, d'autres usines de machinisme agricole voient le jour à Vierzon. Toutes ces entreprises accompagnent le mouvement de mécanisation de l'agriculture. Elles favorisent aussi la création d'une École nationale professionnelle dont la première pierre est posée en 1883 par Jules Ferry et Henri Brisson. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'agglomération vierzonnaise est le principal foyer de fabrication de matériel de battage de céréales et graines fourragères de France : elle compte alors quatre usines (Société française de matériel agricole et industriel, Merlin, Brouhot et la Société vierzonnaise de construction) qui, selon les saisons, rassemblent entre mille deux cents et mille cinq cents salariés<sup>8</sup>. À partir de 1931, en pleine dépression économique, la Société Française remplace la fabrication des locomobiles par celle des tracteurs. Dans le milieu des années cinquante, Vierzon traverse une autre grave crise. Le secteur métallurgique n'est pas épargné. Letourneau écrit : « Brouhot est tombé en 1955, la Société Française en 1958 ; Merlin leur survit quelque peu mais est *constraint de cesser ses activités en 1959* »<sup>9</sup>. Concernant plus précisément la Société Française, elle est absorbée par l'entreprise états-unienne Case (Tenneco) qui oriente l'activité vers la construction de tracto-pelles, ou backhoes. Le 29 mars 1994, la direction de Case adresse une lettre aux employés du site vierzonnais pour leur annoncer le transfert de la production à Crépy-en-Valois (Oise) avant la fin de l'année. Le 7 avril 1995, cinq mille manifestants défilent dans les rues de Vierzon. Toutes les actions engagées pour empêcher cette fermeture n'influent en rien sur la décision des dirigeants de la holding Tenneco d'obéir à une logique plus financière qu'industrielle<sup>10</sup>. En cela, la fermeture n'est pas un cas isolé. Elle rend compte du phénomène de désindustrialisation et de tertiarisation intervenu en France à partir des années 1970. Et puisque ce phénomène résulte pour partie de la financiarisation et de la mondialisation de l'économie, la fermeture du site vierzonnais de Case résonne comme un exemple des dégâts du libéralisme. Le 14 décembre 1995, l'usine cesse définitivement ses activités. Les deux cents soixante-dix employés sont licenciés économiques. Pour le président de l'association des Amis du vieux Vierzon, Francis Fontaine, interviewé en février 1996 dans le cadre de mon mémoire de DEA consacré à la mémoire ouvrière métallurgique<sup>11</sup>, cette fermeture marque une rupture dans l'histoire locale en tant qu'elle clôt un cycle :

C'était comme Manufrance à Saint-Étienne. Quand on parlait de Saint-Étienne, on pensait à l'usine qui la représentait ; c'est-à-dire Manufrance.

Quand Manufrance a fermé, c'est un symbole qui a disparu. Case n'était plus la première usine de Vierzon en nombre d'ouvriers mais elle en était le

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 148.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 304.

<sup>10</sup> « Les luttes des “Case” de Vierzon » de Jacques Blondeau in *Cahiers d'histoire sociale*, Institut CGT d'histoire sociale de région Centre, octobre 2011.

<sup>11</sup> Laurent Aucher, « La mémoire ouvrière métallurgique à Vierzon », mémoire de DEA de sociologie sous la direction de Gérard Namer, Université Paris Diderot, 1996.

symbole. Vierzon a perdu son symbole. Il n'y a plus d'usine qui porte l'image de cette ville.



**Illustration 2 : Façade du bâtiment B3 (source : Laurent Aucher, 2008)**



**Illustration 3 : Jonction de la façade avec l'arrière du bâtiment B3 (source : Laurent Aucher, 2008)**

### ***La patrimonialisation de la friche industrielle Case (1995-2013)***

« C'est à partir du milieu des années 1970, souligne Jacques Sauteron, à l'heure du premier choc pétrolier suivi des premières grandes délocalisations de la production industrielle vers les pays émergents qu'une prise de conscience importante s'opère quant à la nécessité de préserver le "patrimoine industriel" en France [...] »<sup>12</sup>. On peut comprendre dans ces conditions que localement, dès 1995, la fermeture de Case présente un enjeu patrimonial et qu'alors se pose la question de la requalification des sept hectares situés à flanc de coteau dominant le Cher dans le quartier de la gare en plein centre-ville ou, ce qui revient au même, celle de la protection d'un bien relevant d'une « propriété commune » selon l'expression de Jean-Pierre Babelon et André Chastel.

Durant les années 1995-2000, plusieurs idées de requalification émergent, comme la création d'un pôle commercial, de la cité de l'Espace ou de celle du Son. En 1998, Frédéric Morillon, alors conseiller municipal délégué au patrimoine, envisage pour sa part de créer un musée du machinisme agricole s'articulant autour de plusieurs lieux : un accueil-billetterie-documentation, une salle d'exposition, un atelier-école, etc. Il propose de raser plusieurs bâtiments pour cultiver le sol. Dans une interview au quotidien local *La Nouvelle République du Centre-Ouest* en date du 23 avril, l'élu déclare :

[Nous pourrions planter] du blé et des vignes. Aussi l'été, nous ferions la moisson en direct, en hiver nous labourerions avec un tracteur de la Société Française et, l'automne, nous récolterions la vigne.

D'un point de vue mémoriel, cette proposition de Frédéric Morillon amène à formuler plusieurs remarques. D'abord, elle réduit la métallurgie au seul secteur du machinisme agricole. Cela revient à exclure les autres matériels fabriqués comme les tractopelles de Case et, de manière concomitante, toute une mémoire, en particulier celle des ouvriers de la métallurgie. Ensuite, le processus de mise en valeur de la mémoire s'apparente à un processus de folklorisation. Ainsi, dans son texte « La beauté du mort », l'anthropologue Michel de Certeau analyse-t-il ce processus qui consiste à être fasciné par un objet disparu avant d'en faire un objet sublimé<sup>13</sup>. Enfin, la proposition amalgame mémoire de ceux qui ont produit les machines et mémoire de ceux qui les ont utilisées. Cela revient à privilégier les seconds et à exclure les autres.

En 1999, la première phase de la requalification prend forme. Les élus en profitent pour inscrire plusieurs éléments du cadre bâti à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. L'ancienne friche industrielle devient un pôle d'économie du patrimoine (PEP). Le PEP est initié par la

---

<sup>12</sup> Jacques Sauteron, « Patrimoine industriel : diversité et valorisation culturelle dans un univers numérique », mémoire d'étude du diplôme de conservateur des bibliothèques, ENSSIB, 2012, p. 17.

<sup>13</sup> « La beauté du mort » est un texte de Michel de Certeau, écrit en collaboration avec Dominique Julia et Jacques Revel. Il constitue le troisième chapitre de son livre *La culture au pluriel*, édition établie et présentée par Luce Giard, Le Seuil, coll. Points Essais n° 267, 1993, p. 45-72.

délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR). L'objectif poursuivi est le développement de projets économiques fondés sur la valorisation patrimoniale à l'échelle d'un pays, notamment à des fins de tourisme culturel. Plusieurs projets sont réalisés parmi lesquels la réhabilitation de la maison de Célestin Gérard en restaurant gastronomique, l'aménagement d'un parc paysager Les jardins de la Française, la réhabilitation de l'îlot B3 (restauration de la façade, aménagement d'une esplanade et des abords, construction d'un cinéma et d'un centre de conférence). Entre 1987<sup>14</sup> et 2005, ce sont plus de 18 millions d'euros (dont 10 millions 610 mille euros de subventions) qui sont investis par les collectivités sur le site. Les élus concernés par cette requalification de l'ancienne friche industrielle de Case, élus municipaux et délégués des communes siégeant au conseil communautaire<sup>15</sup>, semblent avoir voulu établir un équilibre entre les différents secteurs d'activité : création d'un pôle tertiaire, construction d'un cinéma, relocalisation d'une unité de production métallurgique, etc.

Une parenthèse : elle concerne justement la relocalisation de l'unité de production métallurgique. Deux entreprises, créées par d'anciens salariés de Case, se sont installées sur les parcelles situées au sud du site : Telescopelle et BSPI. La première a cessé ses activités en 2003. Selon la chambre de commerce et d'industrie du Cher (CCI), il s'agissait en fait d'une fermeture correspondant à un transfert hors du département, plus précisément à L'Horme, dans la Loire (42). La seconde, qui fut entre-temps rebaptisée Soudacier, a fermé en 2012 : elle comptait alors vingt-trois salariés. En avril 2013, l'un de ces salariés a relancé une activité industrielle sur le site. Il a alors embauché deux ouvriers, l'entreprise s'appelant La chaudronnerie vierzonnaise.

Les élus initiateurs du projet appartenaient à une majorité de centre droit dirigée par Jean Rousseau (ancien socialiste, celui-ci a été maire de Vierzon de 1990 à 2008, date à laquelle il a été battu par le candidat communiste Nicolas Sansu). Ils constituaient un groupe à part entière soumis à l'influence plus ou moins importante d'autres groupes locaux : associations patrimoniales, journalistes, etc. À l'inverse, il exerçait sur ces mêmes groupes son influence. En d'autres termes, l'agrégation de différents groupes sociaux autour des élus majoritaires – rendue possible par une certaine proximité d'esprit et des intérêts communs – constituait de manière plus générale une communauté d'individus assimilable, compte tenu de son pouvoir décisionnaire (notamment au niveau de la requalification) et de sa permanence dans l'espace social entre 1990 et 2008, à un « groupe dominant ». Si le changement de municipalité provoque en avril 2008 la dissolution physique de ce groupe dominant, celui-ci continue néanmoins à maintenir virtuellement sa domination pour deux raisons. D'une part, le nouveau groupe dominant est

<sup>14</sup> 1987 est l'année où la ville a acquis l'îlot B9 qui deviendra en 1997 la Maison des cultures professionnelles.

<sup>15</sup> Il s'agit de la Communauté de communes du Pays des Cinq Rivières qui comprend Méry-sur-Cher, Théniaux et Vierzon. Notons que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, cette communauté a fusionné avec celle des Vallées vertes. La nouvelle entité s'appelle Vierzon-Sologne-Berry : elle compte dix communes.

en cours de constitution : sa principale composante, les élus majoritaires, n'a pas encore eu le temps d'imprimer sa marque. Les deux plus importants projets portés par ces élus (création d'un bowling et d'un musée de l'histoire industrielle et sociale) sont en phase d'élaboration : le bowling devant voir le jour en 2014 et le musée au plus tôt en 2015. D'autre part, une requalification matérielle s'accompagne toujours d'une requalification mémorielle.

### *Réflexions sur le processus de patrimonialisation*

Selon la théorie de la mémoire du sociologue français Maurice Halbwachs (*Les cadres sociaux de la mémoire*, 1925 ; *La mémoire collective*, 1950), il n'existe pas de mémoire collective d'une ville mais d'un groupe dans la ville. Pour Halbwachs, chaque groupe est en effet porteur d'une mémoire qui lui est propre. Ainsi, la mémoire collective des ouvriers métallurgistes est différente de celle des artisans, de celle des commerçants, etc. Dans cette perspective, l'espace est un « cadre social de la mémoire » qui permet à chaque groupe de se souvenir. L'enquête biographique que j'ai réalisée à Vierzon dans le cadre de ma thèse de doctorat sur la mémoire ouvrière<sup>16</sup> me permet toutefois de préciser que si, pour reprendre la formule utilisée par l'auteur de *Mémoire collective* : « on n'oublie rien »<sup>17</sup>, c'est parce que le passé s'inscrit dans le corps, dans *l'ethos*, et que des conditions sociales sont réunies pour que l'on se souvienne. En cela, il existe deux conditions essentielles au maintien de la mémoire. L'une et l'autre sont interdépendantes et liées à une contemporanéité. La première concerne l'inscription sociale c'est-à-dire la situation qu'un individu occupe au sein de la société, les types de sociabilité qu'il mobilise, la nature des liens sociaux dans lesquels il est engagé, son degré d'intégration dans un groupe donné, etc. Pour dire les choses différemment, les échanges sociaux favorisent non seulement la cristallisation de normes, de valeurs, de savoirs, de rituels, de gestes, etc., mais aussi leur activation. Cela est d'autant plus vrai que l'interaction se déroule au sein de « communautés affectives »<sup>18</sup>, de groupes d'appartenance stables comme la famille, les amis, les collègues de travail, etc. La deuxième condition concerne l'inscription territoriale c'est-à-dire la présence d'un individu dans un territoire donné, l'historicité de son ancrage, sa durée, etc. L'inscription territoriale joue un rôle essentiel du point de vue de la remémoration en ceci que le contact avec les objets de l'espace environnant, matériels et a-matériels, favorise le rappel des objets mémoriels : si un individu se souvient, c'est parce que tel bâtiment d'usine, tel agencement topographique, tel qualificatif toponymique, etc., qui sont autant d'éléments

<sup>16</sup> Laurent Aucher, *La mémoire du collectif. Recherche sur la mémoire ouvrière : deux générations de métallurgistes à Vierzon*, Thèse de doctorat de sociologie sous la direction de Numa Murard, Université Paris Diderot, 2013.

<sup>17</sup> Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, Édition critique établie par Gérard Namer, préparée avec la collaboration de Marie Jaïsson, Préface et Postface de Gérard Namer, Paris, Albin Michel, 1997, p. 126.

<sup>18</sup> Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, Édition établie par Jeanne Alexandre, Préface de Jean Duvignaud, Paris, PUF, 1968, p. 11-15.

de son histoire personnelle, l'aident à se souvenir. L'exemple suivant illustre parfaitement ce phénomène. Il concerne William Laudat, un métallurgiste vierzonnais à la retraite. Lors d'une interview réalisée en avril 1999 sur son ancien poste de travail dans l'ex-Case par un journaliste local, il entend le bruit des gouttes de pluie sur la verrière et il accède à ce que Marcel Proust nomme dans la *Recherche du temps perdu* la « mémoire involontaire »<sup>19</sup> :

Dans ce grand atelier, il y avait les chaînes de montage, les presses, la soudure, les travaux main. Les gens qui étaient aux machines outils ou aux travaux main, sur ces chaînes, cela ne les gênait pas beaucoup. C'étaient les soudeurs qui demandaient les premiers que le bleu soit mis sur les verrières. Pour cause, avec les rayons de soleil, on ne voyait plus rien dans le masque. Par contre, les gens des presses et des travaux main, eux ils voulaient voir le soleil. Alors, c'était un peu comme au gouvernement, cela faisait des étincelles comme cela, mais ce n'était pas méchant. Alors, à l'extérieur, quelqu'un montait sur le toit. Il y avait une entreprise pour cela qui mettait une peinture à l'eau. Et quand il pleuvait de trop, à force le bleu s'en allait et il fallait recommencer<sup>20</sup>.

Mais si l'espace matériel est un vecteur de la mémoire au sens proustien, il est également l'espace d'une représentation collective ou, pour simplifier, un « espace mémoriel ». Qui plus est, dans le cas de la requalification de la friche industrielle de Case, c'est-à-dire d'un espace matériel patrimonialisé, cette représentation collective du passé est celle de l'ancien groupe dominant. Plusieurs éléments justifient cette assertion. La friche Case est rebaptisée « site Société Française ». L'occultation du patronyme « Case » exclut Case et ce qui s'y rattache du contenu mémoriel : les « Casistes », les objets fabriqués, etc. Elle permet l'oubli de ceux qui sont à l'origine de la fermeture de Case en 1995. Elle permet aussi de magnifier la Société Française, de *sublimer le mort* si l'on s'inscrit dans le prolongement de Michel de Certeau. L'occultation du nom de Case est renforcée par la généralisation toponymique des termes de « Société Française » et « Célestin Gérard » pour désigner des éléments spatiaux : la rue de la Société Française (anciennement rue Maxime-Gorki), le Jardin de la Française, l'Esplanade de la Française, la résidence Le Célestin et le restaurant La Maison de Célestin (restaurant rebaptisé en 2011 Les petits plats de Célestin). Il en est de même avec l'usage du patronyme « Eiffel » pour parler de la façade de l'ancien îlot B3. La juxtaposition des trois qualificatifs toponymiques est une facticité historique : la Société Française n'a pas été créée par Célestin Gérard mais par Lucien Arbel et Gustave Eiffel n'a pas construit ni même conçu la façade qui porte son nom. La juxtaposition est une mise en sens qui légitime la mise en scène matérielle de la mémoire de l'ancien groupe dominant : linceul *eiffelisé* sur

<sup>19</sup> Marcel Proust, qui différencie la « mémoire volontaire » de la « mémoire involontaire », la mémoire de l'intelligence de celle de la sensation, montre en effet, dans le tome I de la *Recherche*, que l'expérience sensorielle d'une cuillerée de thé avec un morceau amolli de madeleine permet au narrateur de retrouver le goût d'une infusion qu'il buvait dans son enfance et, par extension, de se réapproprier le souvenir d'un monde qu'il croyait oublié.

<sup>20</sup> Rémy Beurion, *Ma Française*, photographies de Yannick Pirot, Châteauroux, La Bouinotte, 2007, p. 46.

le corps inerte de la Société Française et costume orné de la légion d'honneur sur le buste de Célestin Gérard dans le jardin de la Française. Ainsi, en procédant de la sorte, le groupe dominant de l'époque a transformé ces deux éléments du patrimoine vierzonnais en figures archétypales pour imposer aux autres groupes, dans l'espace matériel, l'espace d'une représentation collective du passé qui valorise les attributs idéologiques liés au monde des entrepreneurs (comme la réussite individuelle) plutôt que ceux liés au monde des salariés.

Certes, on peut constater que peu de voix se sont élevées pour critiquer partiellement ou totalement les choix opérés quant à la requalification par l'ancien groupe dominant. Inversement, on peut objecter à cela qu'il n'est pas aisément pour quelqu'un de faire entendre une opinion divergente dès lors que les relais susceptibles de la diffuser massivement (journalistes locaux) appartiennent pour une large majorité au groupe dominant : ce qui a été le cas jusqu'à une période récente. On peut aussi objecter que cette quasi-absence de critiques résonne certainement, en creux, comme une conséquence de la désindustrialisation et de la perte d'influence des organisations représentatives de la classe ouvrière (en particulier le PCF et la CGT). Mais cela ne remet pas en cause l'idée selon laquelle la patrimonialisation permet, pour autant que le nouveau groupe dominant n'a pas modifié les éléments de l'espace matériel – ce qui est présentement (2013) le cas –, à l'ancien groupe dominant de maintenir virtuellement sa domination. Comme l'a souligné Marc Guillaume, le patrimoine est un « appareil idéologique de la mémoire », un appareil d'autant plus efficace qu'il n'est pas perçu en tant que tel<sup>21</sup>.

---

<sup>21</sup> Marc Guillaume, « Invention et stratégies du patrimoine », dans Henri Pierre Jeudy dir., *Patrimoines en folie*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1990, p. 17.

# Encyclo

## Revue de l'École doctorale ED 382

---

### DOSSIER THÉMATIQUE : « LES LIEUX DU CORPS : POLITIQUE ET ÉMANCIPATION »

---

Alice CARABÉDIAN, Anders FJELD, Rémi ZANNI

Les lieux du corps

Paula VASQUEZ LEZAMA

Malades, disparus et suppliciés : l'in-corporation de la violence sociale et politique au Venezuela

Tony FERRI

Le corps face aux pénalités contemporaines d'enfermement

François REYSSAT

Travail sale et sale boulot, de la résistance à l'émancipation. Les ouvriers du nettoyage en région parisienne

Miguel CASTELLO

La vie sans corps, un problème politique

Jean-François BISSONNETTE

Entre émancipation et paranoïa :

la « propriété de soi-même » comme motif aporétique de la sensibilité politique moderne

Marco ANGELA

Corps, travail, émancipation. Au-delà de la reconnaissance

Cornélia MÖSER

*Our bodies-ourselves ?* Discrimination et émancipation corporelle dans la pensée féministe allemande

Camille LOUIS

Le corps au travail de son émancipation.

Gestes politiques et processus artistiques à partir du projet *Autour de la table*

Eléonore ANTZENBERGER

Pierre Molinier, le corps réinventé

Adrien CASCARINO

Scarifications et politique : destructions et (re)constructions des corps

Camila ARÈAS

Le voile comme véhicule politique et utopique du corps : émancipation sociale et investissement territorial

---

### VARIA

---

Maria Dolores AMAT

La pratique socratique de Hannah Arendt et Leo Strauss

Olga Nadezna VANEGAS

La raison publique : un consensus qui cache une forme de domination ?

Laurent AUCHER

Espace matériel, espace mémoriel du groupe dominant

---

### RÉSUMÉ DE THÈSE

---

Wu HUIYI

Traduire la Chine au XVIII<sup>e</sup> siècle : les jésuites français traducteurs de textes chinois et la reconfiguration des connaissances européennes sur la Chine (1687-ca. 1740)

---

### COMPTE RENDUS

---

Judith BONNIN

Giulia Simone, Il Guardasigilli del regime

Malcom FERDINAND et Pauline VERMEREN

Groupe de lecture « post/dé/colonial/ité/isme »

---

### RÉSUMÉS, MOTS-CLÉS ET BIOGRAPHIES DES AUTEURS

---



Encyclo

ISBN : 978-2-7442-0187-5

Prix TTC 15 €